

COREVIH OCCITANIE COMMISSION

<b>Axe</b>	2.3
<b>Commission</b>	Personnes Privées de liberté
<b>Pilote et co-pilote</b>	Vincent Faucherre, Fadi Meroueh, Guy Molinier
<b>Date et lieu</b>	Visioconférence TEAMS Mardi 2 mars 2021
<b>Participants</b>	<b>Présent·e·s</b> : Fadi Meroueh, Guy Molinier, Anne Strateman, Marlène Legendre, Isabelle Lepain, Laureline Morquin <b>Invités</b> : Pr. Dominique Larrey (COHEP), Dr. Bruno Payet (ARS) <b>Excusé·e·s</b> : Vincent Faucherre, Olivia Campagnolles, Marie Bistoquet
<b>Ordre du jour</b>	Prioriser les actions à mener

<b>Echanges</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La préparation à la sortie</b> : Les SPIP sont accés uniquement sur l'application des peines et ne font plus d'accompagnement social. Le soutien et l'accompagnement social dans les unités sanitaires n'existe pas. Sans mise en place d'un réel accompagnement dès la sortie, les questions de la récidive et des retours « inexorables » en prison ne seront pas résolues. Il y a quelques années, un poste d'éducateur spécialisé avait été financé et mis en place par l'ARS, est-ce que cela pourrait être fait sur un poste d'assistante sociale (AS) ? Il serait intéressant de proposer une expérimentation sur une ou deux unités d'au moins un an sur des établissements en fonction du nombre de détenus, du nombre de personnes VIH et/ou VHC et de leur rattachement à un hôpital. Passer par un CHU pourrait faciliter le recrutement d'un ou une AS. Il faudrait en parallèle de cette expérimentation, évaluer le besoin par USMP sur l'Occitanie du temps de travail nécessaire sur ce type de poste.</li> <li>• <b>La Réduction des Risques</b> : il faut que la RDR soit officiellement reconnue comme un acte de soin pour que l'administration pénitentiaire ne puisse plus la rejeter pour des raisons sécuritaires. Il faudrait que l'ARS appui par exemple la Fédération Française d'Addictologie (FFA) dans ses actions auprès des USMP à ce sujet.</li> <li>• <b>Flyer VIH</b> : le COREVIH pourrait créer un outil à diffuser sur les actualités VIH. Il faudrait recueillir auprès de tous les acteurs concernés les informations qui leur seraient utiles.</li> </ul>
-----------------	---

## COREVIH OCCITANIE COMMISSION

<b>Conclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Dr PAYET transmet la demande concernant la possibilité d'organiser une réunion afin de définir les modalités pour l'expérimentation d'un poste AS (en exposant les éléments qui ont été présentés au cours de la réunion) à la personne référente de la santé des PPSM ( personnes placées sous-main de justice ) au sein de l'ARS et fera part de sa réponse et des éventuelles questions qu'elle pourrait avoir aux pilotes. En fonction de sa réponse, il reviendra vers les pilotes pour définir les modalités d'organisation de cette réunion.</li><li>• Pour les besoins en RDR, le Dr Meroueh invite l'ARS à se joindre aux autres acteurs à une table ronde à ce sujet lors de la prochaine journée des USMP qui aura lieu en octobre 2021.</li><li>• Concernant le Flyer « VIH », il faut d'abord valider l'idée auprès du COREVIH, définir un groupe de travail, vérifier les outils déjà existants.</li></ul>
<b>Prochaine réunion</b>	A déterminer.